

HARCÈLEMENT ET DÉSINFORMATION : LA FILIÈRE VOLAILLE FRANÇAISE DIT STOP A LA MANIPULATION DES LOBBIES VÉGANS

Témoignage anonyme, montage vidéo et maintenant cyberharcèlement des collaborateurs de la filière : les professionnels de la filière des volailles françaises sont à bout. Ils dénoncent avec force le harcèlement et la désinformation dont ils sont une nouvelle fois victimes. L'action en cours contre les éleveurs relève d'une volonté de nuire à une filière qui participe à la vitalité des territoires et se bat aujourd'hui pour assurer la continuité alimentaire du pays.

L'Interprofession s'élève contre ces dénonciations calomnieuses qui prennent appui sur des propos non démontrés d'un « témoin » non identifiable, à la voix et au visage masqués. Le film diffusé est un grossier montage de vidéos détournées dont la provenance est inconnue et qui ne représentent en rien la réalité des élevages de volailles français : mise en scène grossière, gros plans anxiogènes et musique angoissante.

De plus, la filière dénonce la mise en place d'un cyberharcèlement honteux ciblant aujourd'hui massivement les collaborateurs des entreprises de la filière des volailles. Les activistes utilisent les pires procédés pour déstabiliser des professionnels engagés dans des pratiques exemplaires.

La filière rappelle que la première préoccupation des éleveurs est le bien-être et la santé de leurs animaux à toutes les étapes de la production, y compris au moment du ramassage et du transport. Ils s'attachent notamment à respecter la réglementation européenne sur le transport des animaux.

Au-delà de cette campagne et d'une soi-disant lutte pour le bien-être animal, c'est de l'arrêt pur et simple de tous les types élevages dont il est question. C'est ce que visent les lobbies végans avec l'appui de financements étrangers comme cela a été démontré et prouvé à maintes reprises. C'est donc de liberté de choix dont il s'agit : les Français ont-ils envie qu'on leur impose la fin de la consommation de viande et de l'utilisation de tous les produits issus des animaux ?

Les engagements de la filière volaille française portent leurs fruits

La filière demande l'arrêt immédiat de cette campagne de harcèlement et de stigmatisation des professionnels de la filière afin qu'ils puissent continuer à se concentrer sur leurs engagements. La filière vient notamment de dépasser, avec 5 ans d'avance, son objectif de réduction de l'utilisation des antibiotiques, qui a diminué de -60,5% en seulement 8 ans. Cette évolution remarquable montre l'incroyable énergie que mettent les éleveurs à améliorer en permanence les conditions d'élevage de leurs animaux, que ce soit en matière d'hygiène, de prévention sanitaire ou de suivi du bien-être animal.



La filière volaille française travaille en effet collectivement de longue date en faveur du bien-être de ses animaux. Engagés dans une démarche de progrès et de transparence, tous les maillons de la filière œuvrent, en collaboration avec les instituts techniques et les ONG, à l'évaluation du bien-être animal. Pour aller encore plus loin dans sa démarche de progrès, la filière a pris des engagements volontaires en réponse aux nouvelles attentes des consommateurs-citoyens. Elle a lancé le « Pacte Ambition ANVOL 2025 » et débuté un travail d'optimisation de ses modes de production avec 6 objectifs à 5 ans :

1. Répondre aux attentes de tous les consommateurs et de tous les circuits de distribution
2. Offrir un accès à la lumière naturelle à 50% des volailles
3. Engager 100% des élevages dans l'amélioration des bonnes pratiques
4. Atteindre zéro déforestation pour une alimentation sûre et durable
5. Poursuivre la baisse des traitements antibiotiques
6. Maintenir les élevages familiaux

Par ailleurs, il faut savoir qu'en France, les poulets standards sont élevés dans des exploitations familiales répondant à de fortes exigences en termes de sécurité sanitaire et de respect du bien-être animal. La fin de ce type d'élevages en France ouvrirait la porte à des importations de poulets ne répondant pas aux mêmes exigences.

À propos de l'Interprofession ANVOL :

ANVOL est l'interprofession volaille de chair. Créée dans la dynamique des États Généraux de l'Alimentation, ANVOL a été officiellement reconnue par arrêté en septembre 2018. Elle réunit 20 organisations représentatives de l'ensemble des maillons de la filière de la volaille de chair : depuis l'accoupage jusqu'à la distribution et la restauration.

La filière Volaille de Chair représente environ 100 000 emplois en France, dont 34 000 dans les élevages, pour un chiffre d'affaires d'environ 6,8 milliards d'euros en sortie abattoirs.

ANVOL pilote un plan de filière ambitieux dont l'objectif majeur est la reconquête du marché national, tout en prolongeant les actions en faveur du bien-être animal et la préservation de l'environnement.

L'équipe ADOCOM-RP vous remercie de votre attention.
Tél. : 01.48.05.19.00 - Courriel : adocom@adocom.fr

ADOCOM®-RP

AGENCE DOGNIN COMMUNICATION

11 rue du Chemin Vert - 75011 Paris - Tél. : 01.48.05.19.00 - Fax. : 01.43.55.35.08

e-mail : adocom@adocom.fr - site : www.adocom.fr

Qualification : Agence Certifiée OPQCM

